

PRÉAMBULE

La société GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE, Société Anonyme d'économie mixte locale au capital de 25 261 782,76 Euros, dont le siège social est 8 place Robert Schuman, 38000 GRENOBLE, immatriculée au RCS GRENOBLE sous le numéro 331 995 944, propose un portail web de lecture de sa consommation d'électricité en temps réel en kWh et en euros TTC et des services associés sous le nom « CONSO DIRECT ».

L'accès au portail web et son utilisation supposent l'acceptation préalable et sans réserve par l'utilisateur des présentes conditions générales d'utilisation (ci-après dénommées les « CGU »).

Toute utilisation du portail web et du service implique obligatoirement l'acceptation sans réserve, par l'utilisateur, des CGU, dans leur dernière version, dont il déclare avoir pris connaissance et les avoir expressément acceptées en cochant, au moment de son adhésion, la case « je reconnais avoir pris connaissance des Conditions générales d'utilisation du service, les comprendre et déclare les accepter » réservée à cet effet. Les CGU applicables sont disponibles sur le portail web et imprimables par l'utilisateur.

GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE se réserve le droit de modifier, tout ou partie des stipulations des CGU, à tout moment, notamment afin de les adapter aux évolutions du Service, aux évolutions techniques, légales et jurisprudentielles.

Les modifications apportées aux CGU seront portées à la connaissance des utilisateurs par leur mise en ligne. En se connectant au portail web postérieurement à ladite mise en ligne, les utilisateurs sont présumés avoir acceptés ces modifications.

1 INFORMATIONS RELATIVES AU SERVICE

Propriétaire du Portail web : GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE, Société anonyme d'économie mixte locale, immatriculée au RCS de GRENOBLE

sous le n° 331 995 944, au capital social de 25 261 782, 76 €, dont le siège social est situé 8 Place Robert Schuman 38000 Grenoble, prise en la personne de ses représentants légaux en exercice.

Directeur de la Publication : José-Luis LACASIA, Directeur Commercial GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE

Hébergeur : Agora Calycé situé 5, rue Hannah Arendt – 67200 STRASBOURG – Tel : +33 (0)3 88 99 02 82

2 OBJET

Les CGU ont pour objet de définir les droits et obligations de GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE et de l'utilisateur dans le cadre de l'accès au portail web et au service et de l'utilisation qui en est faite.

3 DÉFINITIONS

Portail web : désigne le site internet édité et fourni par GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE donnant accès au Service, accessible gratuitement sur l'adresse internet : <https://consodirect.geg.fr>

Service : désigne l'ensemble des prestations fournies par GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE par l'intermédiaire du Portail Web augmentée des informations émises par le Matériel mise à la disposition des Utilisateurs, telles que définies au point 4 des CGU.

Matériel : désigne le récepteur de télé-information (émetteur radio) mis à disposition gratuitement par GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE et à installer en autonomie sur la sortie de télé-information du Compteur par l'utilisateur. Ce récepteur communique grâce au réseau wifi de la box internet de l'utilisateur permettant la lecture des Données de consommation d'électricité émises par le Compteur de l'utilisateur en temps réel. Le Matériel envoie à la box internet de l'utilisateur les Données de consommation d'énergie mesurées par le Compteur que l'utilisateur pourra lire sur son Portail web. Ce Matériel est indispensable à l'utilisateur pour accéder au Service et pour utiliser le Portail web.

Données de Consommation : désigne la courbe de charge d'électricité en kWh, et les index quotidiens de l'utilisateur.

Télé-information client (TIC) : désigne une sortie d'information numérique couramment appelée « sortie de télé-information client » ou TIC disponible à partir du Compteur qui offre des interfaces d'information. La sortie de télé-information (TIC) offre à l'utilisateur du réseau la possibilité d'être informé en temps réel de ses consommations de mesures des grandeurs électriques. Elle diffuse en permanence les paramètres actualisés par le Compteur.

Application Mobile : désigne l'application logicielle « D2L Setup » éditée et fournie par la société SICAME. L'Application Mobile est exclusivement nécessaire au paramétrage du Matériel (émetteur radio) à la box internet wifi de l'utilisateur. Aucune Donnée de consommation ne sera accessible via cette Application Mobile. Disponible gratuitement dans le « Google Play Store » de Google et dans le « Play store » d'Apple afin d'être téléchargée par l'utilisateur sur son terminal Android ou IOS. L'application logicielle « D2L Setup » est disponible sur tout smartphone équipé du système d'exploitation Android ou IOS (Apple), et doté d'une connexion Internet via le réseau Wifi.

Compte : désigne le compte qui doit être créé par l'utilisateur pour accéder au Service sur le Portail web.

Chèque énergie : désigne le titre spécial de paiement, prévu à l'article [L.124-1 du Code de l'énergie](#), permettant aux ménages dont le revenu fiscal de référence est, compte tenu de la composition du ménage, inférieur à un plafond d'acquitter tout ou partie du montant des dépenses d'énergie relatives à leur logement ou des dépenses qu'ils assument pour l'amélioration de la qualité environnementale ou la capacité de maîtrise de la consommation d'énergie de ce logement comprises parmi celles mentionnées à l'article 200 quater du code général des impôts.

Conformément à l'article [R124-1 du Code de l'énergie](#), le bénéfice du Chèque énergie est ouvert aux ménages dont le revenu fiscal de référence annuel par unité de consommation est inférieur à un seuil fixé par arrêté des ministres chargés de l'économie, du budget et de l'énergie, au titre de leur résidence principale, y compris à ceux d'entre eux dont le contrat de fourniture d'électricité ou de gaz naturel couvre simultanément des usages professionnels et non professionnels. Pour plus d'information consultez le site internet :

<https://www.chequeenergie.gouv.fr/>

Compteur : désigne un compteur communicant d'électricité (dispositif de comptage mentionné respectivement aux articles [L. 341-4](#) et [L. 453-7](#) du code de l'énergie)

Utilisateur : désigne toute personne majeure, client de GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE, remplissant les critères d'éligibilité et conditions d'accès au service mentionnés au point 5, (i) ayant adhéré au Service comme mentionné au point 6, (ii) détentrice en tant que particulier d'une offre active de fourniture d'énergie auprès de GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE, (iii) bénéficiaire du Chèque énergie, (iv) raccordée au réseau continental interconnecté, (v) équipée d'un Compteur et (vi) qui se fait connaître auprès de GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE ([article R. 124-16 du Code de l'énergie](#)).

Gestionnaire du Réseau de Distribution (GRD) : désigne l'exploitant du réseau public de distribution d'électricité dans la zone où est situé le point de livraison de l'électricité à l'Utilisateur, également appelé Distributeur. Il exerce ses missions sous le contrôle des autorités organisatrices de la distribution.

Contrat : désigne le contrat de fourniture d'électricité constitué :

- des Conditions Particulières,
- des Conditions Générales de Vente,
- des annexes : les Dispositions Générales Relatives à l'Accès au Réseau Public de Distribution

Basse Tension et les Conditions Standard de Livraison mises à disposition sur le site internet du Gestionnaire du réseau de distribution (GRD)

4 CONTENU DU SERVICE

GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE fourni gratuitement à l'Utilisateur :

- Un Matériel : à brancher en autonomie par l'Utilisateur à l'aide d'une notice qui lui sera fournie lors de l'envoi. La notice est également consultable en ligne à l'adresse : <https://geg.fr/aide-installation>
- Un Portail web lui permettant d'accéder à des services de traitement et d'interprétation de ses Données de Consommation envoyées par le Matériel par le biais de son réseau Wifi.
- Une Application nécessaire au paramétrage du Matériel.

5 CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET CONDITIONS D'ACCÈS AU SERVICE

L'Utilisateur est informé que la fourniture du Service est conditionnée au respect de plusieurs critères d'éligibilité et conditions d'accès au Service ainsi que son acceptation expresse du transfert de ses données personnelles et de consommations auprès de GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE et/ou de ses sous-traitants.

L'accès et l'utilisation du Service sont ainsi réservés à tout Utilisateur :

- Équipé d'un Compteur situé exclusivement à l'intérieur du logement (pour des raisons de sécurité notamment au regard des gaines de sécurité inaccessibles) et téléopérable sur lequel l'Utilisateur installe le Matériel fourni,
- Bénéficiaire du Chèque énergie et s'étant fait connaître auprès de GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE par le règlement d'une facture d'électricité avec son Chèque énergie ou par la transmission de l'attestation jointe à l'envoi du Chèque Energie (sous format papier ou dématérialisé) et titulaire d'un Contrat en cours de validité de

fourniture d'électricité auprès de GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE,

- Disposant d'une box internet personnelle effective avec laquelle le Matériel communique via le réseau Wifi utilisant le protocole de sécurité WPA ou WPA2. Le Matériel fonctionne en Wifi 2,4 GHz uniquement. Le coût de la connexion internet (les redevances, abonnements, frais d'installation, taxes et autres rémunérations pouvant être demandés pour les accès Internet haut débit) sont à la charge de l'Utilisateur.
- Disposant d'un terminal (smartphone ou d'une tablette) compatible iOS ou Android pour installer l'Application mobile nécessaire au paramétrage du Matériel à la box internet wifi. Le coût de la connexion internet reste à la charge de l'Utilisateur.

Pour bénéficier du Service, l'Utilisateur s'engage à lire la notice dans son intégralité pour installer le Matériel envoyé gratuitement par GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE sur la Télé-information client (TIC) de son Compteur et de le paramétrer à l'aide de l'Application Mobile en saisissant le nom de son réseau wifi (SSID) ainsi que ses identifiants personnels de connexion à son réseau Wifi. Les identifiants personnels Wifi de l'Utilisateur ne sont ni stockés dans l'Application, ni transmis.

6 MODALITÉS D'ADHÉSION AU SERVICE

L'adhésion au Service par l'Utilisateur se fait uniquement en ligne et est formalisée par le clic de validation du formulaire internet de consentement.

Pour adhérer gratuitement au Service, l'Utilisateur doit :

- Remplir les critères d'éligibilité et conditions d'accès au service énoncés au point 5 des CGU,
- Communiquer ses données personnelles (nom, prénom, adresse, date de naissance, N° de téléphone, email ayant servi à la souscription du Contrat) ainsi que son N° de Contrat d'électricité,

- Fournir son consentement quant au transfert de ses données personnelles et de consommations auprès de GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE et à leur traitement par GEG et/ou ses sous-traitants par la validation du formulaire disponible à l'adresse internet :

<https://particuliers.geg.fr/504-conso-direct-consentement.htm>

Une confirmation d'adhésion sera adressée à l'Utilisateur par retour à l'adresse e-mail renseignée par l'Utilisateur. Cette confirmation d'adhésion vaut acceptation de l'adhésion par GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE.

7 CONDITIONS D'UTILISATION DU SERVICE

Suite à la réception par l'utilisateur de l'email de Confirmation d'adhésion ; L'utilisateur reçoit sous 24 heures ouvrées un email l'invitant à créer son Compte sur le Portail web.

- Pour créer son compte l'Utilisateur devra inscrire dans le champ « identifiant » l'adresse email communiquée lors de la souscription au Service et choisir un mot de passe personnel composé de 12 caractères alphanumériques au minimum dont au moins une majuscule, une minuscule, un chiffre, un signe de ponctuation ou caractère spécial.

En installant et paramétrant son Matériel, l'Utilisateur pourra consulter sur le Portail web dans un délai de six semaines suivant sa souscription au Service les informations énoncées ci-dessous (conformément à l'arrêté du 19 mai 2021 relatif aux informations minimales qui doivent être affichées dans le cadre du dispositif d'accès aux données prévu par l'article L. 124-5 du Code de l'énergie) :

- Ses données de consommation sur la dernière heure, exprimées en kilowattheures et en euros TTC sur la base d'une estimation des taxes en euros par mégawattheure ;

- Ses cumuls de consommation en kilowattheures et en euros TTC sur la base d'une estimation des taxes en euros par mégawattheure, depuis le début de la journée, du mois en cours et de l'année ou pour la période écoulée depuis l'installation du Matériel si cette date est postérieure.

- Sa puissance instantanée soutirée, exprimée en kilowatts ou en watts, actualisée au plus toutes les trente (30) secondes en raison des contraintes techniques liées à la technologie Wifi (6 derniers paquets de données (pas de temps 5 secondes) ;

- L'évolution de la puissance moyenne, exprimée en kilowatts ou en watts, soutirée sur la dernière heure, à un pas de temps d'une minute, et soutirée depuis le début de la journée, à un pas de temps adapté ;

- La puissance maximale, exprimée en kilowatts ou en watts, soutirée depuis le début du mois en cours et de l'année ou depuis l'installation du Matériel si cette date est postérieure ;

- Un comparatif avec les données de consommations des deux années antérieures.

L'Utilisateur prend note que les montants en euros TTC (toutes taxes comprises) sont estimés et non contractuels. Ils sont basés sur les prix d'une consommation en 6kVA.

L'Utilisateur doit chaque année renouveler son consentement pour le transfert de ses Données de consommations auprès de GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE. À cette fin, GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE enverra chaque année sur l'adresse de messagerie électronique communiquée lors de l'adhésion, un formulaire à l'Utilisateur ayant pour but de recueillir son consentement pour l'utilisation de ses Données de Consommation et ce pour une durée d'un an. L'accord de l'Utilisateur est indispensable au maintien du Service.

L'Utilisateur s'engage expressément à ne pas vendre, louer, sous-licencier ou

distribuer de quelque façon que ce soit le Service à des tiers.

Pendant toute la durée de l'utilisation du Service, l'Utilisateur doit communiquer à GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE les données véridiques et exactes qui lui sont demandées et les tenir à jour. Par conséquent, il lui faut informer immédiatement GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE de toute modification de ces données, notamment, en cas de changement de domicile ou de ligne. A défaut, GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE pourra suspendre son utilisation du Service.

8 CONDITIONS D'UTILISATION DU MATÉRIEL

Le Matériel est la propriété exclusive et incessible de GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE.

Toutefois, un transfert des risques (et notamment vol, perte, détérioration, en ce compris un dommage quelconque causé au Compteur etc.) se fait à la réception du Matériel par l'Utilisateur qui devient alors seul responsable du Matériel à sa réception (hors vice propre au matériel).

Le Matériel est identifié et configuré pour être utilisé uniquement dans l'écosystème de GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE et ne peut fonctionner dans un autre environnement. Il ne peut être cédé ni revendu à un tiers.

L'Utilisateur s'engage à :

- À lire intégralement la notice avant d'installer le matériel pour des raisons de sécurité ;
- À ne pas ouvrir/démonter le Matériel fourni et à respecter son intégrité physique et logicielle.
- Ne pas démonter ou déplacer son Compteur conformément à la notice d'utilisation de Compteur consultable et téléchargeable sur le site internet du Gestionnaire de Réseau de distribution (GRD) : <https://greenalp.fr/692-nouveaux-compteurs.htm>
- N'enlever en aucun cas le scellé situé sur le Compteur et à ne pas toucher aux fils branchés sur les bornes C1 et C2 du Compteur.

9 ARRÊT DE L'UTILISATION DU SERVICE - RÉSILIATION

9.1. Par l'Utilisateur

L'Utilisateur qui ne souhaite plus utiliser le Service doit en informer GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE. L'Utilisateur dispose d'un droit de révocation de son consentement à tout moment auprès de GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE qui met à la disposition de l'Utilisateur, un formulaire internet accessible à cette adresse : <https://geg.fr/support> permettant de révoquer l'ensemble des accès.

9.2. Par GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE

GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE peut cesser de fournir le Service dans plusieurs cas :

- Résiliation du Contrat de fourniture d'électricité par l'Utilisateur
 - Changement de fournisseur d'électricité de l'Utilisateur,
 - Déménagement de l'Utilisateur,
- Résiliation du Contrat de fourniture d'électricité par GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE en cas d'impayé de l'Utilisateur.
- L'Utilisateur n'est plus bénéficiaire du Chèque énergie comme décrit dans l'Article R. 124-1 du Code de l'énergie
- L'Utilisateur n'a pas renouvelé son consentement annuel concernant le transfert et traitement de ses données personnelles et de consommations (mentionné au point 5 des présentes CGU).

9.3. Conséquences de l'arrêt

Dans tous les cas, l'Utilisateur s'engage à débrancher le Matériel de son Compteur dès lors que le Service prend fin pour quelque cause que ce soit. En aucun cas GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE ne sera pas tenu pour responsable si le Matériel n'est pas débranché et continue à émettre des Données de Consommations à destination de GAZ ÉLECTRICITÉ DE

GRENOBLE et de ses sous-traitants. GAZ ELECTRICITE DE GRENOBLE cessera d'ailleurs toute utilisation des Données de Consommation dès l'arrêt du Service.

L'Utilisateur peut restituer le Matériel dans les agences de GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE. La liste des agences locales est disponible sur la page internet « Nous contacter » du site de GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE : <https://geg.fr/nous-contacter>

10 DONNÉES PERSONNELLES - RGPD

De manière générale, l'Utilisateur peut se référer à la [Politique de confidentialité](#). Le document est consultable à l'adresse internet suivante :

<https://particuliers.geg.fr/295-politique-de-confidentialite-et-protection-des-donnees-personnelles.htm>

GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE est responsable du traitement des données personnelles et de consommation de l'Utilisateur du Service d'affichage déporté.

Les données personnelles de l'Utilisateur et recueillies et traitées par GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE ou ses partenaires contractuels pour les besoins de la fourniture du Service, dont l'acheminement du Matériel au logement de l'Utilisateur et la fourniture d'autres services aux Utilisateurs en lien avec le Service, sont traitées conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

La collecte de certaines données personnelles est obligatoire, notamment les noms, prénoms, date de naissance, adresse postale, tarif choisi, les droits au Chèque énergie, les consommations d'énergies, courrier électronique (email)... Les données

obligatoires seront ainsi signalées par un astérisque.

La collecte et le traitement des données personnelles sont nécessaires pour bénéficier du Service (Portail web de consultation des données...) mais également afin de permettre à GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE d'établir des recueils, statistiques, transpositions en graphique, analyses et comparaisons annuelles de consommation.

L'accès aux données personnelles est strictement limité aux employés et préposés de GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées nécessaires à la gestion du Service, sans qu'une autorisation de l'Utilisateur ne soit nécessaire. Il est précisé que, dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données personnelles concernées et ont une obligation contractuelle de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles. En dehors des cas énoncés ci-dessus, l'entreprise s'engage à ne pas vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans consentement préalable de l'Utilisateur, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.).

GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE s'engage également à mettre en œuvre toute mesure appropriée pour assurer la sécurité et la confidentialité des données personnelles recueillies et s'assurer que ses sous-traitants en fassent de même.

Chaque année GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE enverra un formulaire par email à l'Utilisateur ayant pour but de recueillir son consentement pour le transfert et le traitement (Recueil, statistique, transposition en

graphique, analyse, comparaisons annuelles, conservation...) de ses Données personnelles et de Consommation par GEG et ses sous-traitants et ce pour une durée d'un an. L'accord de l'Utilisateur est obligatoire pour le maintien du Service. Ce consentement pourra être retiré à tout moment en contactant, GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE par mail à l'adresse : info@geg.fr permettant de révoquer l'ensemble des accès.

En cas de résiliation du Service par l'Utilisateur ou par GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE pour quelle que raison que ce soit, ces données seront supprimées dans un délai de 36 mois maximum. GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE s'engage à ce que ses éventuels sous-traitants suppriment également les données personnelles des Utilisateurs en leur possession.

Néanmoins, GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE rappelle à l'Utilisateur qu'il est indispensable de débrancher le Matériel lors de l'arrêt du Service ou du retrait de son consentement par l'Utilisateur. À défaut, il est possible que des Données de consommation continuent d'être transmises à GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE. En tout état de cause GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE met fin à l'affichage des Données de consommation sur la plateforme lors de l'arrêt du Service.

En tout état de cause, les données personnelles seront conservées pendant toute la durée strictement nécessaire à la gestion du Service et, en tout état de cause, pendant une durée n'excédant pas trente-six (36) mois à compter de la fin du contrat.

L'Utilisateur dispose également d'un droit d'accès, de rectification, de modification, d'opposition d'effacement et de limitation des données le concernant qu'il peut exercer en contactant, GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE par écrit sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide à l'adresse suivante : GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE – 8 place Robert Schuman, 38000 Grenoble.

Il lui sera répondu dans un délai d'un (1) mois.

L'Utilisateur dispose également, le cas échéant, d'un recours auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Toutefois, il peut contacter au préalable GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE qui répondra dans un délai de deux mois.

Pour toute information complémentaire ou réclamation, l'Utilisateur peut contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (www.cnil.fr).

11 COOKIES

Pour plus d'informations, l'Utilisateur peut consulter la [politique cookies](https://particuliers.geg.fr/295-politique-de-confidentialite-et-protection-des-donnees-personnelles.htm). <https://particuliers.geg.fr/295-politique-de-confidentialite-et-protection-des-donnees-personnelles.htm>

12 PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les contenus et fonctionnalités de toute nature, dont les créations, musiques, marques, modèles, logiciels, textes, images, photographies, infographies, diaporamas, du Service et du Portail web et/ou mis à disposition par le Portail web et le Service, toutes les marques reproduites sur le Service et le Portail web, tous les programmes et/ou technologies fournies en relation avec le Service et le Portail Web et, de manière générale, tout ou partie du Service et du Portail web sont protégés par des droits de propriété intellectuelle, et ce pour le monde entier et sont la propriété exclusive de GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE.

Dans l'hypothèse où GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE ne serait pas titulaire des droits, elle aura sollicité une autorisation expresse et préalable de reproduction de la part des tiers titulaires des droits.

Toute détérioration, ainsi que, en l'absence d'autorisation, toute représentation, reproduction, modification, utilisation commerciale, totale ou partielle, des différents éléments du Portail Web et/ou du Service est interdite et expose son (ou ses) auteur(s) à des poursuites.

Il est donc interdit à l'Utilisateur :

- de reproduire de façon permanente ou provisoire, totalement ou partiellement, par tout moyen et sous toute forme et/ou d'utiliser intégralement ou partiellement les éléments composant le Service et le Portail web sauf autorisation expresse, écrite et préalable de GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE ;
- de copier, modifier, traduire, reproduire, diffuser, vendre, publier, exploiter de toute autre manière tout ou partie des éléments composant le Service et/ou le Portail web ;
- de procéder à toute adaptation, modification, traduction, transcription, arrangement, compilation, décompilation, assemblage, désassemblage, transcodage, ni appliquer la rétro-ingénierie (ou « Reverse Engineering ») de tout ou partie du Service et/ou du Portail web ;
- de céder un droit quelconque sur tout ou partie d'un élément du Service et/ou du Portail web à un tiers ;
- D'exporter le contenu, de fusionner tout ou partie du contenu du Portail web avec d'autres programmes informatiques ;
- De mettre en place des systèmes susceptibles de pirater le Service en tout ou partie, ou de nature à violer les CGU.

La violation de ces stipulations est constitutive d'une contrefaçon et expose le contrevenant, et toute personne responsable, à des poursuites et aux peines pénales et civiles prévues par la loi.

L'Utilisateur doit ainsi Informer GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE dès la connaissance d'un acte de piratage et en particulier de toute utilisation illicite ou non contractuelle du Portail web et/ou du Service quel que soit le mode de diffusion.

13 AUTORISATION D'UTILISATION

GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE concède à l'Utilisateur un droit

personnel d'utilisation du Portail web, du Contenu et du Service, non exclusif, révocable, non cessible, non transférable et gratuit uniquement pour ses besoins propres dans le cadre de l'utilisation du Portail web, du Contenu et du Service, à l'exclusion de toute autre finalité.

Il est strictement interdit à l'Utilisateur d'accéder et/ou d'utiliser les codes source et plus largement de tout élément du Portail web.

Il est strictement interdit à l'Utilisateur d'ouvrir et/ou de procéder à du rétro-ingénierie du Matériel, du Service et du Site.

L'Utilisateur n'acquiert aucun droit de propriété intellectuelle sur le Portail web, le Contenu et/ou le Service ni aucun autre droit que ceux conférés par les présentes.

L'Utilisateur s'engage expressément à ce que l'utilisation du Portail Web, du Service et de son Contenu ne porte en aucun cas atteinte aux droits de GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE, et notamment à ce que cette utilisation ne constitue pas un acte de contrefaçon, de concurrence déloyale ou parasitaire du Service, du Portail Web et du Contenu.

14 RÈGLES DE CONDUITE

Pour avoir accès au Portail web et au Service, l'Utilisateur s'interdit tout comportement qui pourrait porter atteinte à l'image de GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE et/ou à un ou plusieurs autres Utilisateurs.

L'Utilisateur s'engage notamment à respecter les règles suivantes :

- Ne pas usurper l'identité d'un tiers, d'un autre Utilisateur ou encore de se faire passer pour un employé ou un représentant de GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE,
- Ne pas avoir recours au piratage, au « *spamming* », au « *fishing* », au « *flooding* » (saturation) ou encore à toute autre action malveillante à l'égard de GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE et des autres Utilisateurs,

- Agir avec intégrité et traiter les autres avec respect,
- Ne pas gratter, pirater, effectuer de l'ingénierie inverse, compromettre ou altérer le Portail web,
- Ne pas utiliser le Portail web à d'autres fins que celles prévues dans les CGU,
- Respectez ses obligations légales.

15 MISE À JOUR DU PORTAIL WEB

GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE peut considérer nécessaire de mettre à jour ou de réinitialiser certains paramètres du Portail web et de ses éléments.

Ainsi, GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE se réserve notamment le droit de faire évoluer le Portail web, notamment en mettant à disposition de nouvelles fonctionnalités, ou en modifiant ou supprimant certaines fonctionnalités.

Ces mises à jour, réinitialisations, évolutions sont susceptibles d'empêcher temporairement l'Utilisateur d'accéder au Portail web et/ou d'entraîner une modification de l'architecture du Portail web et de ses éléments, ce que l'Utilisateur reconnaît expressément, la responsabilité de GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE ne pouvant pas être engagée à ce titre.

16 SUSPENSION – SUPPRESSION

GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE se réserve le droit de suspendre ou supprimer le Compte de tout Utilisateur qui ne respecterait pas les CGU ou les lois et règlements applicables.

Toute suspension ou suppression du Compte sera notifiée à l'Utilisateur par courrier électronique adressé à l'adresse email qui lui aura été préalablement communiquée lors de son adhésion.

GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE se réserve le droit de remettre tout contenu litigieux aux autorités qui lui en feraient la demande en cas d'infraction à une disposition légale.

En outre, GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE se réserve le droit d'agir en justice directement contre l'Utilisateur contrevenant afin d'obtenir réparation de tout préjudice subi par lui de ce fait.

17 RESPONSABILITÉ DE L'UTILISATEUR

L'Utilisateur reconnaît avoir connaissance des contraintes et limites du réseau internet et internet mobile.

Dans ces conditions, il incombe à l'Utilisateur de protéger ses équipements techniques notamment contre toute forme de contamination par des virus et/ou de tentative d'intrusion. L'Utilisateur est seul responsable de l'installation, de l'exploitation et de la maintenance de ses équipements techniques nécessaires pour utiliser le Service.

L'Utilisateur admet utiliser le Service en toute connaissance de cause et reconnaît que GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE ne pourra pas être tenu responsable des pertes d'accès au réseau internet qui peuvent naître de cette participation, à moins que la preuve soit rapportée que de tels pertes ou dommages aient été causés intentionnellement et exclusivement par GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE.

L'Utilisateur est seul responsable des contenus qu'il adresse. Tout envoi, transmission ou mise en ligne de contenu réalisé à partir du Compte de l'Utilisateur est réputé avoir été réalisé par celui-ci.

L'Utilisateur est responsable du Matériel à sa réception et supporte tous les risques pouvant l'affecter (hors vice ou défaut du Matériel en lui-même).

18 RESPONSABILITÉ DE GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE

18.1. Service

La responsabilité de GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE ne pourra être engagée au titre du Service, pour un quelconque préjudice, matériel, immatériel, et/ou direct, indirect.

GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE ne peut être tenu responsable pour les dommages subis par l'Utilisateur ou des tiers en raison de l'inexactitude des données communiquées à GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE.

GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE fournira ses meilleurs efforts afin d'assurer la meilleure disponibilité et qualité possible au Service. GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE ne garantit pas que le Service, fonctionne et fonctionnera sans aucune discontinuité, ce que l'Utilisateur accepte. En cas de défaillance du Service, GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE notifiera à l'Utilisateur, et celui-ci fera ses meilleurs efforts pour remédier à cette défaillance conformément aux pratiques en vigueur dans l'industrie informatique et des télécommunications.

GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE s'efforcera de maintenir accessible le Service 7 jours sur 7 et 24 sur 24. GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE se réserve toutefois, notamment pour des raisons de maintenance, le droit de suspendre momentanément et sans préavis l'accès au Service, sans que cette interruption puisse ouvrir droit à une quelconque indemnité au bénéfice de l'Utilisateur ou de tout tiers.

GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE se réserve le droit de modifier, corriger ou supprimer tout ou partie du contenu du Portail web, à tout moment, sans préavis, et sans que cela ne puisse ouvrir droit à aucun droit à réparation pour l'Utilisateur. Ainsi, les données et informations transmises sur le Portail web sont fournies en l'état sans aucune garantie expresse ou tacite de quelque sorte que ce soit.

18.2. Portail web

GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE est tenu à une seule obligation de moyens dans le cadre de la mise à disposition du Portail web et ne saurait en aucun cas être responsable de toute perte, préjudice, dommage direct ou indirect, de quelque nature que ce soit, résultant de la gestion, l'utilisation, l'exploitation, d'une interruption ou d'un dysfonctionnement du Portail web.

L'Utilisateur reconnaît que GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE ne peut en effet en aucun cas garantir que le Portail web satisfera à des exigences de performance ou qu'il fonctionnera sans discontinuité ou sans bogue.

Si GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE s'aperçoit de l'existence d'un dysfonctionnement ou d'un bogue relativement au Portail web ou à l'un de ses éléments, ou s'il en est informé par un Utilisateur, alors GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE fera ses meilleurs efforts pour corriger ces dysfonctionnements ou bogues.

En tout état de cause, GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE ne peut en aucun cas être tenu responsable des dommages directs ou indirects résultant du non-respect par l'Utilisateur des CGU, d'un mauvais fonctionnement du Portail web ou de ses éléments, d'une modification ou d'une altération du Portail web par un Utilisateur, ou encore de toute atteinte qui serait portée au Portail web ou à ses éléments.

En toute hypothèse, la responsabilité de GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE se limitera aux seuls dommages, certains, réels et directs.

Enfin, la responsabilité de GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE ne pourra pas être engagée si l'exécution du Portail web est empêchée en raison d'un mauvais fonctionnement ou d'une interruption du réseau électrique ou de télécommunication.

19 SUPPORT UTILISATEUR

GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE propose un service d'assistance à l'Utilisateur. Pour se faire l'Utilisateur doit se connecter au centre d'aide disponible sur la page internet : <https://geg.fr/aide>

GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE remplacera gratuitement un émetteur radio défectueux (vice ou défaut du Matériel uniquement) si l'Utilisateur remplit toujours les critères d'éligibilité et conditions d'accès au service mentionnés au point 3.

20 LOI APPLICABLE-LITIGES

Les CGU sont soumises à la loi française.

En cas de contestation sur l'interprétation, l'exécution et la réalisation de l'une quelconque des stipulations des CGU, l'Utilisateur se rapprochera de GAZ ÉLECTRICITÉ DE

GRENOBLE avec lequel il tentera de trouver une solution amiable.

À défaut de règlement amiable, les Parties attribuent compétence exclusive au tribunal compétent dans le ressort de la Cour d'appel du domicile de GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie, même pour les procédures d'urgence ou les procédures conservatoires, en référé ou par requête.

21 MENTIONS LÉGALES

Crédit photos : shutterstock

Design : OPINUM société au capital de 1.200.245,75€ euros, Située rue Emile Francqui 9 à 1435 Mont-Saint-Guibert, Belgique _ N° de téléphone : +32 (0)23401923 _ N° TVA : BE0561.807.172

Editeur : GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE, Société Anonyme d'économie mixte locale au capital de 25 261 782,76 Euros, dont le siège social est 8 place Robert Schuman, 38000 GRENOBLE, immatriculée au RCS GRENOBLE sous le numéro 331 995 944 email : info@geg.fr _ Directeur de publication : José-Luis LACASIA, Directeur Commercial GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE

Hébergeur : Agora Calycé situé 5, rue Hannah Arendt – 67200 STRASBOURG N° identification : RCS de Strasbourg n° 799 736 764 - Code APE : 6311Z - N° de TVA intracom. : FR82799736764 - Directeur de publication : Caroline Darthout – Tel : +33 (0)3 88 99 02 82 – Email : support@agoracalyce.com